



SE RATTACHER À UNE COLLECTIVITÉ

ETAPE 1

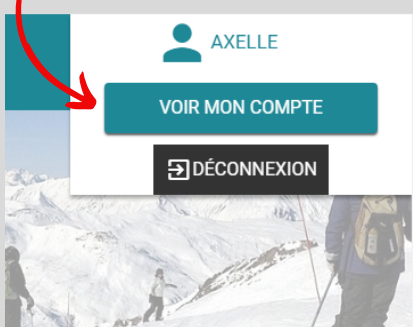
SE CONNECTER

Rendez-vous sur la page d'accueil du site <https://www.carteloisirs-neige.fr/> et cliquez sur "Mon compte" puis connectez-vous.

La demande de rattachement ne concerne que certaines collectivités.



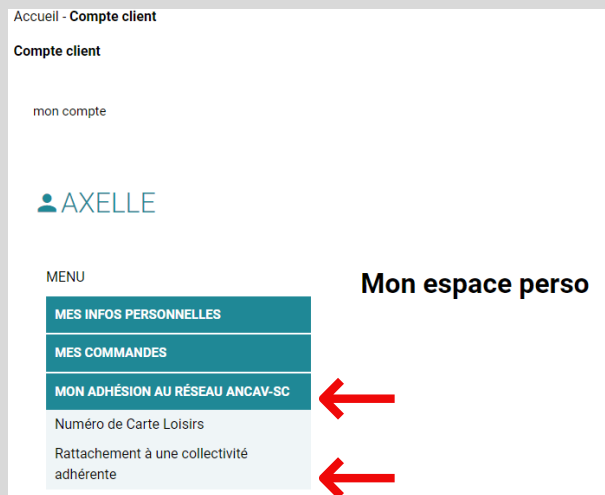
Un encart apparaîtra. Cliquez ensuite sur "voir mon compte".



ETAPE 2

CONSULTER LES INFORMATIONS DE SON COMPTE

Cliquez sur le menu déroulant "mon adhésion au réseau ANCAV-SC" puis sur "rattachement à une collectivité adhérente".



ETAPE 3

AJOUTER SON CODE

Pour terminer, sélectionnez sa collectivité dans la liste proposée et saisissez le code de rattachement à demander auprès de votre collectivité dans le cadre correspondant et validez. Si la collectivité n'apparaît pas dans la liste proposée, c'est qu'elle n'abonde pas sur les forfaits via le site

Il faut saisir votre numéro de Carte Loisirs AVANT de faire la demande de rattachement.

Attention, avant de faire votre demande de rattachement, vous devez renseigner les numéros de Carte Loisirs pour les skieurs concernés.

AXELLE

Collectivité abondant automatiquement sur les forfaits de ski

Sélectionnez

Code de rattachement à la collectivité

Code de rattachement

RETOUR